



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL
PUBLIC



RASSEMBLEMENT DEVANT LE RECTORAT DE PARIS
POUR EXIGER UNE AUGMENTATION DES HEURES D'ENSEIGNEMENT
POUR LES COLLEGES ET LES LYCEES DE PARIS
MERCREDI 16 FEVRIER À 14 h 30

La réponse du 1er ministre, le jeudi 13, au soir de la grande mobilisation des personnels de l'éducation nationale, n'est pas à la hauteur des attentes des personnels, tout particulièrement celles concernant les mesures de protection et de postes. Pire, concernant les postes, le Ministre maintient ses suppressions :

Entre 2017 et 2020 pour 513 élèves en moins, l'académie de Paris a supprimé 80 postes équivalent temps plein dans les collèges. En lycée, avec pourtant 403 élèves en plus 195 postes équivalent temps plein ont été supprimés.

Cette année, à Paris ce sont moins 210 heures en lycée, moins 190 heures en collège et moins 216 heures en lycée professionnel.

Et la direction de l'académie de Paris explique que les personnels n'ont pas à se plaindre car elle ne supprime « que » 10 postes en collège alors qu'elle aurait pu en supprimer 37.

Pourtant, les besoins sont là. Dans tous les établissements scolaires, il manque des heures d'enseignement dans nombre de disciplines. Dans nombre d'entre eux les effectifs sont trop importants, les dédoublements sont insuffisants. L'annonce par le rectorat de Paris de couvrir ces suppressions par l'augmentation des heures faites par les stagiaires n'y fera rien. Le passage à temps plein des stagiaires est simplement inacceptable. A cela s'ajoutent dans les DHG, la multiplication des heures supplémentaires, ayant pour conséquence de nouvelles suppressions de poste, et la multiplication d'affectations sur plusieurs établissements.

Pourtant les heures sont là. Le Rectorat a fait le choix de garder un nombre d'heures de cours considérable en réserve. Cette réserve doit abonder les établissements.

Nos organisations exigent :

- l'arrêt immédiat de toutes les suppressions de postes en cours et leur restitution
- l'augmentation des dotations et la baisse des effectifs par classe
- la réouverture des listes complémentaires
- le retour dès 2022 d'un bac national avec ses épreuves nationales et anonymes comme l'exige l'intersyndicale nationale FNEC FP-FO, SNES, SNEP, CGT, SUD et SNALC, avec les associations de professeurs spécialistes APHG, APBG, APLV, APPEP, APSES, UDPPC, CNARE-LA et APMEP et le syndicat lycéen La voix lycéenne et sa pétition nationale.

Les personnels, avec les organisations syndicales se réunissent, se mobilisent comme au lycée d'Alembert (75019) qui est en grève cette semaine pour la satisfaction des revendications.

Les syndicats de Paris SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNFOLC, SNETAA FO, SUD éducation, CGT Educ'Action, soutiennent toutes les mobilisations en cours et appellent les personnels à se réunir pour établir leurs revendications.

Les organisations SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNFOLC, SNETAA FO, SUD éducation, CGT Educ'Action de Paris s'adressent au recteur pour que toutes les délégations des établissements soient reçues, en particulier le mercredi 16 février jour du rassemblement.